

DEPARTEMENT
DE LOIR-ET-CHER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION

ARRONDISSEMENT
DE BLOIS

Séance du 21 mars 2019

CENTRE DEPARTEMENTAL
DE GESTION DE LA FONCTION
PUBLIQUE TERRITORIALE

L'An deux mil dix neuf, le **21 mars, à 14H30**, le Conseil d'Administration du Centre Départemental de Gestion s'est réuni au siège du Centre Départemental de Gestion, à LA CHAUSSEE-SAINT-VICTOR, au 3 Rue Franciade, sous la Présidence de Jean-Marc MORETTI

Date de la convocation :

Nombre de membres en exercice : 21

06 mars 2019

Membres présents :

Date de la réunion :

21 mars 2019

Titulaires : Jacques BOUVIER, Jean-Pierre CHARLES-GUIMPIED, Janine CHARRIER, Gérard CHOPIN, Pascal GOUBERT de CAUVILLE, Christian MARY, Nicole ROGER, Christophe THORIN

Suppléants :

Liliane NOUVELLON suppléante de Didier PIGOREAU
Alain TONDEREAU suppléant de Pascal BRINDEAU

Pouvoirs :

Marie-Claude DAMERON a donné pouvoir à Christian MARY
Alain GOUTX a donné pouvoir à Jean-Pierre CHARLES-GUIMPIED
Anne-Marie HUBERT a donné pouvoir à Jean-Marc MORETTI
Catherine LHÉRITIER a donné pouvoir à Jacques BOUVIER

N°13.2019

Membres titulaires excusés : Pascal BRINDEAU, Eric MARTELLIERE, Pascale OGEREAU, Didier PIGOREAU

Objet de la délibération :

Membres absents : Claude BORDIER, Joël DEBUIGNE, Claire GRANGER, Emmanuèle NEDEY

**Administration Générale –
Délégation aux vice-présidents
Modification**

Assistait également à la réunion Mme HERSANT, Payeur Départemental du Loir-et-Cher

Janine CHARRIER a été désignée secrétaire de séance.

Le Président rappelle aux membres du conseil d'administration la délibération n° 61.2014 du 16 juillet 2014 fixant l'ordre des vice-présidents et arrêtant leurs délégations.

Le Président rappelle le courrier de démission d'Emmanuèle NEDEY de ses fonctions de vice-présidente du centre de gestion, à effet au 31 janvier 2019.

Au regard de la décision de fixer à trois le nombre de vice-présidents, le Président propose l'organisation suivante :

Jean-Pierre CHARLES-GUIMPIED, 1^{er} Vice-Président,
Christian MARY, 2^{ème} Vice-Président,
Alain GOUTX, 3^{ème} Vice-Président.

Jean-Pierre CHARLES-GUIMPIED, 1^{er} Vice-Président, reçoit délégation pour :

- Exercer les compétences du Président, en cas d'empêchement de ce dernier, en application de l'article 28 du décret n° 85-643 du 26 juin 1985 modifié,
- Etre chargé des fonctions se rapportant aux dossiers relevant de la compétence du pôle Accompagnement dans l'Emploi et concours, à l'exception du dossier des agents privés d'emploi.

Christian MARY, 2^{ème} Vice-Président, reçoit délégation pour :

- Exercer les compétences du Président, en cas d'empêchement de ce dernier, en application de l'article 28 du décret n° 85-643 du 26 juin 1985 modifié,
- Etre chargé des fonctions se rapportant aux dossiers relevant de la compétence du pôle Santé au Travail, ainsi que du dossier des agents privés d'emploi.

Alain GOUTX, 3^{ème} Vice-Président, reçoit délégation pour :

- Exercer les compétences du Président, en cas d'empêchement de ce dernier, en application de l'article 28 du décret n° 85-643 du 26 juin 1985 modifié,
- Etre chargé des fonctions se rapportant aux dossiers relevant de la compétence du pôle Conseil et Accompagnement Statutaire.

Les membres du Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité décident :

- d'approuver, suite à la démission d'Emmanuèle NEDEY de ses fonctions de vice-présidente, la modification d'organisation et de délégations relatives aux vice-présidents du Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Loir-et-Cher comme présentée ci-dessus,
- d'autoriser le Président du Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Loir-et-Cher, ou son représentant, à signer toutes les pièces relatives à l'exécution de cette décision.

Fait et délibéré à La Chaussée-St-Victor,
Le 21 mars 2019

Publié ou notifié le : 28 mars 2019
Exécutoire le : 28 mars 2019

Le Président soussigné certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de l'acte

Le Président

Jean-Marc MORETTI



Le Président,

Jean-Marc MORETTI

